

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
de l'Hérault
DDTM 34

Montpellier, le 21 avril 2011

Service Agriculture, Forêt, gestion des Espaces Naturels
(SAFEN)

La Directrice départementale,
à
Monsieur le Président
de la Coordination Rurale de l'Hérault
BP 1
34850 PINET

Nos réf. : Fl. B / M.Fr

Vos réf. :

Affaire suivie par : Florence BARTHELEMY

Tél. 04 34 46 60 55 - Fax : 04 34 46 61 46

**Objet : Précarité des agriculteurs
PJ :**

Monsieur le Président,

Par courrier du 24 mars dernier, vous avez alerté M. le Préfet sur l'extrême précarité que connaissent certains agriculteurs, avec des situations personnelles souvent difficiles.

Conscients de ces situations, l'ADASEAH, la Chambre d'Agriculture et la MSA du Languedoc ont, avec l'appui du Conseil Général de l'Hérault et du Fonds Social Européen, mis en place fin 2010 un dispositif d'aides « Agir ensemble » pour accueillir et aider les agriculteurs confrontés à ce genre de situation.

Un numéro vert 0800 100 362 / appel gratuit depuis un poste fixe / et une adresse électronique agirensemble@languedoc.msa.fr sont à la disposition des agriculteurs et des salariés agricoles concernés.

Je vous invite à diffuser cette information le plus largement possible auprès de vos adhérents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



La Directrice Départementale
des Territoires et de la Mer

Mireille JOURGET